

DEC212234DR18

Décision portant nomination de M. Jocelyn GOLEK aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 8207 intitulée « Unité Matériaux et Transformations » (UMET)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC191237DGDS du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte n° 8207 intitulée UMET et nommant M. Patrice WOISEL en qualité de Directeur ;

Vu la décision n° DEC10D077DR18 du 11 octobre 2006 nommant M. Jocelyn GOLEK assistant de prévention au sein de l'Unité UMR 8207 intitulée UMET ;

Considérant que M. Jocelyn GOLEK a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS aux dates suivantes : 25 au 27/10/2006 et 09 au 11/10/2006 ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Jocelyn GOLEK, Ingénieur d'Etudes (IE), est reconduit aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 8207 intitulée « Unité Matériaux et Transformations » (UMET), à compter du 01/01/2020.

M. Jocelyn GOLEK exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jocelyn GOLEK, est placé sous l'autorité du Directeur d'Unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 09/07/2021

Le Directeur de l'Unité  
M. Patrice WOISEL

Visa du Délégué Régional Hauts-de-France  
M. Christophe J. MULLER

